

# SAINT JEAN DE THOLOME



Bulletin

MUNICIPAL

Été 2021



# SOMMAIRE

## Vie Municipale

3 - 11

|                                                          |       |
|----------------------------------------------------------|-------|
| Le Mot du Maire .....                                    | 3     |
| État des finances de St Jean au 31 décembre 2020 .....   | 4     |
| Budget 2021 .....                                        | 4     |
| Portrait de Daniel Chaffard .....                        | 5     |
| Création d'un poste d'adjoint technique .....            | 6     |
| Adressage à Saint-Jean de Tholome .....                  | 6 - 7 |
| Le CCAS travaille sur les concessions du cimetière ..... | 8     |
| Une forêt face aux dérèglements climatiques .....        | 9     |
| Communication .....                                      | 10    |
| De nouveaux tarifs à la cantine .....                    | 11    |
| Saint Jean cherche son porte-drapeau .....               | 11    |
| Comité des fêtes .....                                   | 11    |

## Vie du Village

12 - 14

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| La minute citoyenne .....                              | 12 |
| Agenda .....                                           | 12 |
| Orthographe du nom de la commune .....                 | 13 |
| Portrait d'association Lou San Diannis .....           | 13 |
| « Saint-Jean-de-Tholome...tel que je l'ai vécu. .... » | 14 |

## Vie Scolaire

15 - 16

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Des travaux pour plus de confort .....                  | 15 |
| Des animations et activités malgré un contexte perturbé | 15 |
| Baptiste, FJELLREV et Marche scandinave .....           | 16 |



## Vie économique

17 - 18

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| On se régale chez nos commerçants ambulants ..... | 17 |
| Cap sur l'auberge du Môle .....                   | 18 |

## Vie Intercommunale

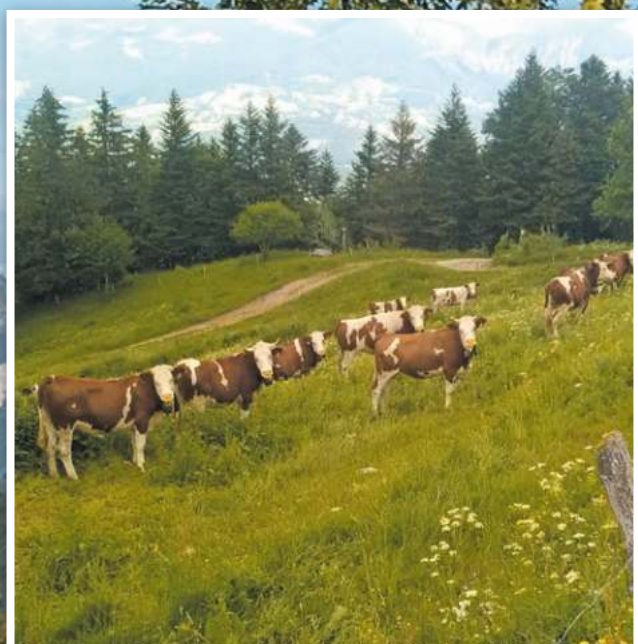
19 - 23

|                                                            |         |
|------------------------------------------------------------|---------|
| Premier budget du nouveau conseil communautaire ...        | 19      |
| Culture .....                                              | 20 - 21 |
| Petite enfance .....                                       | 22      |
| Les erreurs de tri les plus fréquentes: le plastique. .... | 23      |

## Infos pratiques

24

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Infos pratiques ..... | 24 |
| Déchetteries .....    | 24 |



## LE MOT DU MAIRE

Chères Tholoméennes, chers tholoméens,

Voici près d'un an que nous avons pu prendre nos fonctions et découvrir, pour la plupart d'entre nous, le rôle d'élu.

Que nous soyons maire, adjoints ou conseillers, nous avons tous à cœur d'unir nos points de vue, si divergents soient-ils, pour faire évoluer le village. Un village qui ne cesse de grandir. Un village qui rajeunit. Un village qui veut garder son âme montagnarde, sans pour autant oublier de se moderniser.

Au sein de notre conseil, les débats sont animés, les discussions sont parfois longues, la confiance n'est pas toujours de mise. Parfois, on avance à tâtons, d'autres fois, on freine des deux pieds, pour mieux se recentrer. Ce n'est pas de tout repos d'être toujours à la recherche du consensus !

Depuis le bulletin municipal du mois de janvier, nous avons pu réunir les comités consultatifs. Nous y avons trouvé des personnes avec une envie réelle de s'investir aux côtés des élus, d'apporter leur pierre à l'édifice, que de belles rencontres !

Les projets sont lancés, vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin des informations sur l'avancée de certains. Rassurez-vous, pour les autres, ce n'est pas parce qu'il n'y a rien dans le bulletin que ça n'avance pas.

Un petit mot sur une préoccupation grandissante : la sécurité sur nos routes. Vous êtes nombreux à nous faire des retours sur les véhicules qui roulent à vive allure. Nous en avons conscience et le faisons régulièrement remonter aux autorités compétentes. Dans les lieux les plus marqués, nous réfléchissons, avec l'appui du département, à des solutions pérennes.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire ce bulletin municipal que nous avons pris à l'écrire.

Je vous souhaite à tous un bel été ensoleillé et plein de bons moments partagés.



Le Maire  
Sabrina Ancel





# ÉTAT DES FINANCES DE SAINT JEAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

**Notre commune connaît une situation financière saine, grâce à des dépenses de fonctionnement qui ont toujours été contrôlées avec rigueur.**

**L'exercice 2020 se situe dans cette continuité.**

Tout d'abord quelques chiffres clés :

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Recettes de fonctionnement | 1 036 947,54 € |
| Dépenses de fonctionnement | 738 835,88 €   |
| Excédent de fonctionnement | 298 111,66 €   |
| Subventions perçues        | 183 023,46 €   |
| Dépenses d'investissement  | 325 923,19 €   |
| Remboursement d'emprunt    | 63 594,82 €    |
| Dette bancaire             | 1 006 145,65 € |

Les recettes de fonctionnement ont été plus élevées que la moyenne de ces dernières années. Ceci provient principalement de recettes « Fonds genevois », à savoir une dotation provenant de Genève calculée selon le nombre de citoyens frontaliers à Saint-Jean. L'année 2020 nous aura été favorable (201 517 €, + 7 % par rapport à 2019) grâce à la progression du nombre de frontaliers et un cours de change positif.

Les recettes de « taxes additionnelles » d'enregistrement de transactions immobilières auront aussi été élevées en 2020 (91 891 €, + 5 %), signe d'un marché immobilier actif à Saint-Jean.

Enfin les taxes foncières et d'habitation, source principale des revenus de notre commune croissent également (450 856 €, + 3 %) au rythme de l'augmentation des foyers dans notre commune.

Les dépenses de fonctionnement restent dans la continuité de 2019, sauf pour ce qui concerne certaines dépenses exceptionnelles dues à la Covid (masques, produits de désinfection, personnel additionnel pour l'encadrement des enfants scolarisés, chauffage). Un article à ce sujet est paru dans le dernier bulletin municipal.

À noter aussi une campagne d'égouttage effectuée en bordure de routes fin 2020 qui aura été payée par le budget de voirie (20 657 €, + 90 % par rapport à 2019).

En ce qui concerne les recettes d'investissement, elles sont principalement constituées des excédents de fonctionnement et des subventions.

Les subventions proviennent en grande partie d'un remboursement de la TVA sur des investissements réalisés en 2018 (148 765 €). En effet, 2018 a été l'année où la commune a investi d'importants montants pour la construction de la nouvelle école et de l'Auberge du Môle. Les remboursements de TVA seront plus faibles en 2021, car il y a eu moins d'investissements en 2019.

La dette de la commune se monte à 1 006 145,65 €. Elle est constituée de 4 lignes :

- aménagement du Chef-Lieu (remboursé en 2021),
- achat de la Fruitière (remboursée en 2029),
- auberge du Môle (remboursée en 2032),
- nouvelle école (remboursée en 2039).



## BUDGET 2021

Celui-ci prévoit l'augmentation de certains postes de fonctionnement, notamment l'embauche d'un second cantonnier, en soutien à Daniel Chaffard, l'augmentation du poste « énergie » correspondant aux frais de chauffage de nos bâtiments, inclus la nouvelle école, le renforcement du poste « voirie » en vue d'un programme de réfection des routes.

Le niveau de nos recettes de fonctionnement permet de couvrir ces dépenses supplémentaires tout en libérant les montants nécessaires au remboursement des dettes bancaires et mener des programmes d'investissement.

Nos moyens financiers restent néanmoins modestes. Nous restons donc inévitablement contraints de sélectionner scrupuleusement nos prochains investissements, et faire nos choix par priorités afin de maintenir l'équilibre de nos finances communales à long terme.

Marc Sintès

## PORTRAIT DE DANIEL CHAFFARD NOTRE EMPLOYÉ COMMUNAL DEPUIS 1996

Daniel Chaffard est un enfant de notre commune. Né à l'hôpital de Bonneville en 1963, il a toujours vécu à Saint-Jean-de-Tholome.

Il travaille pour le village de Saint-Jean-de-Tholome depuis 1996. Dévoué, serviable, on le retrouve de Romblaz jusqu'au sommet du Môle, pour entretenir notre territoire et assurer la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Avant de mettre ses compétences au service de Saint-Jean-de-Tholome, Daniel a travaillé à la Scierie de la Tour de 1983 à 1995, puis à l'Hôpital Dufresne-Sommeiller de 1995 à 1996.

Il se souvient que lors de ses débuts, la cantine de l'école accueillait 28 élèves (aujourd'hui, ils sont plus de 100). Les repas étaient élaborés dans les cuisines de l'Hôpital de la Tour. Daniel allait les chercher au moyen de « norvégiennes » (boîtes isothermes) chaque jour avec le véhicule de la commune (le transport de petits pois était parfois périlleux).

À cette époque, et jusqu'à 2015 environ, le service des eaux de Saint-Jean-de-Tholome était assuré par la commune. Daniel était responsable du bon fonctionnement du réseau. Il assumait cette mission avec passion et compétence. Il s'occupait de l'entretien et de la réparation des tuyaux d'alimentation et des écoulements, ainsi que de la salubrité des zones de captage des eaux. Enfin, il assurait la tournée annuelle des maisons pour relever les compteurs individuels. Comme beaucoup de maisons avaient les compteurs dans la cuisine, c'était l'occasion de rencontrer nos concitoyens. Aujourd'hui le réseau des eaux de Saint Jean est rattaché à un territoire élargi et la mission de gérer le service des eaux est assurée par le SRB (Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe) dans le cadre de l'intercommunalité.

**Une autre grande mission de Daniel concerne le service de déneigement.** Tous ceux qui doivent sortir de leur maison un matin d'hiver savent que celui-ci est effectué extrêmement tôt. D'ailleurs, les parents et les enfants apprécient que l'accès à l'école soit opérationnel dès l'ouverture. Ceci est d'autant plus remarquable que notre commune est très étendue, avec un réseau routier de 23 km couvrant notre territoire depuis Romblaz (615 m d'altitude) jusqu'aux Granges de Bovère (1 125 m d'altitude). Avec le soutien de son compère Michel Chatel-Laley en période de pointe, Daniel assure le déneigement dès la fin de la nuit. Il se lève à 4 heures du matin et se lance sur les routes quand la neige est tombée durant la nuit. À 6 heures, l'ensemble du réseau a bénéficié d'un premier



passage permettant aux matinaux de prendre la route. Enfin, Daniel repasse pour peaufiner son travail et saler les routes.

Lorsqu'il n'y a pas de chutes de neige, Daniel s'octroie une grasse matinée jusqu'à 5 heures, avant de lancer son tracteur chargé de sel afin d'éliminer toute trace de givre ou de glace sur les routes.

Daniel se rappelle que le déneigement était plus difficile il y a 20 ans. Les hivers étaient plus longs et les matinées de déneigement plus nombreuses. Il « passait » environ 45 tonnes de sel durant un hiver, alors qu'il n'en passe plus que 20 tonnes maintenant.

Quelles sont les tâches préférées de Daniel ? Sa réponse est simple : tout ce qui lui permet d'être à l'extérieur, fauchage, nettoyage des fossés, entretien du cimetière ou des alentours de l'école, etc.

Daniel est pudique quant à son fidèle engagement pour notre commune mais chacun sait qu'il est au service de tous, toujours disponible pour rendre service.

Fin avril 2023, Daniel laissera sa place, après 26 ans de bons et loyaux services. Et ses projets d'avenir ? Daniel reste très discret et ne donne qu'une indication : il sera souvent dehors et du côté de Pénouclet...

*Merci Daniel pour ta gentillesse et ta disponibilité. Nous te souhaitons de passer encore deux belles années au service de notre commune. Et surtout nous te souhaitons plein de belles choses pour tes années de retraite.*

Marc Sintès

## CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Après un peu moins d'un an, le conseil municipal, en mars dernier, a décidé de créer un poste d'adjoint technique pour épauler notre expérimenté et dévoué Daniel. En effet, les commissions travaux/aménagements et bâtiments ont fait le constat que malgré toute la bonne volonté de notre « cantonnier », il ne peut répondre seul à toutes les exigences d'entretien des bâtiments, des voiries communales, des chemins ruraux et des espaces verts qui nécessitent un suivi plus régulier sur notre commune.

Cette embauche permettra :

- d'**améliorer la qualité des services** apportés aux usagers (fauchage, débroussaillage, tonte, déneigement, renvois d'eau, fossés, peintures...),
- de **sécuriser et faciliter** le travail de notre agent technique en poste depuis plus de 25 ans,
- de **faire un tuilage** avec Daniel CHAFFARD pour préparer son départ en retraite en avril 2023,



- d'entreprendre pour 2021-2022 la **création d'espaces de stockage pour les associations**, d'optimiser l'**organisation des hangars communaux**, d'effectuer la **pose des panneaux pour l'adressage** entre autres...
- de **valider la pérennité de l'emploi** de 2 agents techniques pour les années à venir.

Vous l'aurez compris, le conseil municipal est soucieux d'améliorer le cadre de vie des habitants et des agents communaux. Il reste maintenant à choisir la personne qui répondra au mieux à ce besoin.

Claude Mariotti

## ADRESSAGE À SAINT-JEAN DE THOLOME

La commune de Saint Jean lance la démarche d'adressage sur son territoire. La décision de lancer cette démarche a été prise par le conseil municipal en décembre 2020. Les membres ont validé la 1<sup>re</sup> phase du projet en confiant l'étude au cabinet CICL qui assistera un groupe de travail pendant cette durée. Cette étude représente un coût de 2910 € HT.

Au-delà des enjeux sur la commercialisation du très haut débit, l'adressage est un élément très important dans l'aménagement du territoire. Cette démarche doit optimiser les déplacements et faciliter la navigation sur tout le territoire de la commune, des citoyens, des services de secours, du très haut débit, des services postaux, des services sociaux, des différents fournisseurs d'énergie.

### Pour les citoyens

Services de secours

Éligibilité au très haut débit

Prestations à domicile (soins)

### Pour les collectivités

Recensement

Gestion du ramassage des déchets ménagers

Cartographie communale

### Pour les entreprises

Fournisseurs d'énergie, eau, télécoms

Services postaux et livraisons

Services GPS

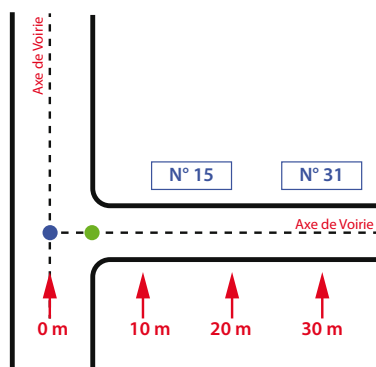


# Vie MUNICIPALE

Elle permettra également d'établir une cartographie précise de la commune en localisant chaque bâti (habitations, commerces, entreprises, sites publics) grâce à des données GPS, tout en respectant les normes de l'adresse et d'anticiper les projets d'aménagement à venir.

Pour cela, il est nécessaire de faire un diagnostic du réseau routier de la commune afin de **dénommer chaque voie** (route, chemin, impasse, passage, etc..) et de **numéroter chaque bâtiment** à vocation résidentielle, commerciale, artisanale, sociale, publique, habité ou non.

Le système de numérotation choisi à Saint Jean est la numérotation métrique. Les numéros représentent la distance en mètre entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment.



Ce système permet d'intercaler de nouveaux numéros de voie sans modifier la numérotation existante. Cette numérotation reste très efficace pour l'intervention des services de secours.

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune, qui se composent notamment de :

1. Un **numéro** de voie,
2. Un **type de voie** (allée, avenue, boulevard, chemin...),
3. Un **nom de voie** (ex. : des fleurs).

*Exemple : « 305 ROUTE DE SAVERNAZ »*

À noter que la dénomination des voies peut être soumise à la consultation de la population de la commune.

Une fois le travail d'adressage effectué par la commune, et les nouvelles dispositions relatives aux dénominations et numérotations devenues exécutoires, c'est-à-dire validées par le conseil municipal, ces nouvelles adresses doivent être communiquées aux administrés et aux différents organismes afin qu'elles soient diffusées, comme les Services de Secours, la DGFIP, les Services Postaux, l'IGN, l'INSEE, ou des gestionnaires de Réseaux (eau, telecom, électricité, gaz).

Ensuite, il restera à choisir et à installer la signalétique sur tout le territoire de la commune qui doit permettre à tous, administrés ou organismes, de se repérer aisément.

La signalétique comprend :

- les plaques/panneaux de voie (libellés de voie)
- les plaques des habitations (numéros).

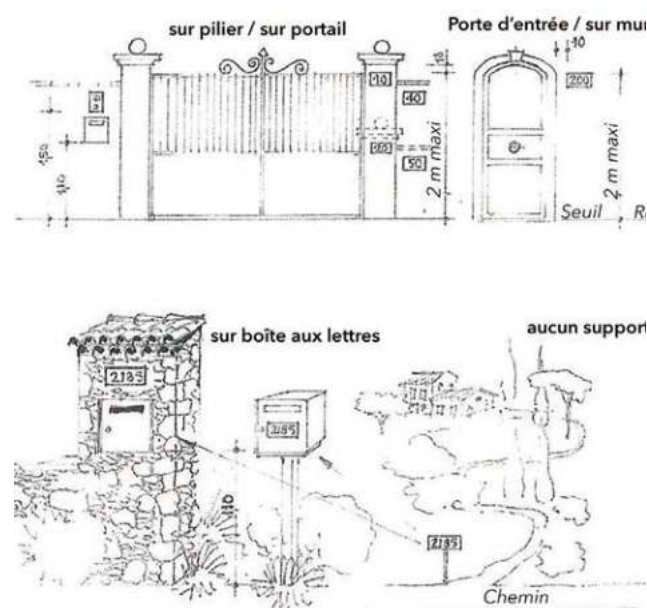
À noter que si la pose des plaques et des panneaux de voies sera réalisée par la commune, la pose des plaques de numérotation des habitations sera laissée à l'initiative des propriétaires. Ces plaques seront distribuées lors de permanences organisées par la mairie.

## Modalités de pose de la plaque de numérotation

La municipalité vous fournit gracieusement votre plaque de numérotation. La première plaque est gratuite, mais l'entretien et le remplacement éventuel de la plaque vous incombe.

Nous vous recommandons de placer la plaque sur un support plat et de ne pas trop serrer les vis.

## Différents modes de pose



Dans votre intérêt et pour votre sécurité (pompiers, SAMU, docteur, infirmier...) votre numéro doit être visible en bordure de la voie identifiée.

Un courrier d'information indiquant la nouvelle adresse sera adressé à tous les propriétaires concernés, en rappelant également les consignes pour l'installation de ces plaques de numérotation sur les bâtiments.

**Pour information, le montant total budgété pour l'intégralité du projet à Saint Jean est de 35 000 € HT.**

Philippe Maurice-Demourieux



## LE CCAS TRAVAILLE SUR LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE



*Au cours des derniers mandats, le CCAS de Saint Jean a réalisé certaines démarches visant à remettre à jour les concessions du cimetière. Cette procédure, longue et fastidieuse, implique la recherche des descendants, qui passe parfois par l'identification même du défunt. La nouvelle équipe reprend le flambeau.*

Au cours du siècle dernier, la gestion des cimetières a énormément évolué. Alors que la question de la durée ne se posait pas au début des années 1900, les dispositions ont largement changé depuis. Au fil des décennies et des mandats, la durée des concessions a donc pu être révisée à l'envi. C'est ainsi que le cimetière de Saint Jean s'est retrouvé doté de concessions perpétuelles, centennaires, cinquantennaires et trentennaires, chaque conseil municipal tentant de répondre au mieux aux besoins de la population.

La loi invite aujourd'hui les communes à reprendre les concessions deux ans après leur échéance, si celles-ci n'ont pas été renouvelées. Pour les concessions perpétuelles, leur abandon permet de déclencher une procédure de reprise qui s'étale sur plus de 3 ans et implique de nombreuses démarches. Tout commence par l'identification des descendants du défunt, lorsque celle-ci est possible.

Créé en 1931, le cimetière de Saint Jean nous offre un véritable voyage dans le siècle dernier. En arpentant ses allées, on tombe sur des sépultures arborant les noms de grandes familles de la commune. Mais alors que les plus anciens ont pris repos au cimetière communal il y a près de cent ans, il n'est pas toujours facile de retrouver les descendants.

Dans les années 1980, des relèves de dépouilles ont déjà été effectuées dans une partie du cimetière. L'absence de traces écrites à propos des actions effectuées nous prive cependant d'informations importantes.

En 2006, l'équipe du CCAS a réalisé des démarches et retrouvé les descendants de certaines personnes enterrées dans notre cimetière. En 2019, une entreprise a également été mandatée, dans le but de dresser un plan le plus complet possible. Du nom du défunt à la durée de la concession, les informations ont alors été synthétisées sur des plans créés à partir d'une photo d'ensemble prise par un drone. Un support de travail précieux, qui nous donne un excellent point de départ pour effectuer de nouvelles démarches.

Cependant, les registres de la mairie étant incomplets, les documents ne sont pas exhaustifs. Des fouilles dans les archives nous ont permis d'ajouter des informations, mais d'énormes trous restent encore à combler, notamment sur la période de la fin des années 1940 aux années 1970.

Depuis le début des années 2000, l'informatisation et un suivi régulier ont permis de centraliser les informations qui sont parfaitement tenues à jour.

**Compte tenu du manque d'informations auquel nous sommes confrontés, nous faisons appel à votre mémoire. Nous comptons sur vous pour nous aider, par des documents ou des témoignages, à rendre la démarche la plus complète possible, dans le respect de la mémoire de nos défunts.**

Nous vous remercions d'avance pour votre aide précieuse.

Sabrina Ancel



# UNE FORÊT FACE AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

La forêt communale de Saint-Jean-de-Tholome et ses 217,26 ha n'est pas ménagée par les effets du dérèglement climatique à l'instar des autres forêts du département, ou encore de la France.



Peuplement d'épicéa commun détruit par l'ips typographe

Depuis 2015, les volumes de bois exploités en raison d'attaques sanitaires, plus particulièrement dues à l'ips typographe (bostryche) ne cessent d'augmenter. Cet insecte autochtone a toujours été l'ennemi de l'épicéa commun, mais le climat normal que nous connaissions limitait l'intensité de son aire géographique. En effet, il se cantonnait aux altitudes inférieures à 1000m - 1200m, et il ne dépassait pas 2 cycles de reproduction annuels. La donne a changé et ce petit coléoptère de 3 à 4 mm de long ne s'interdit plus d'attaquer les arbres jusqu'à 1400m - 1500m d'altitude et peut, certaines saisons, atteindre 3 cycles de reproduction. 2020 a été une année forte pour cet insecte sur Saint Jean de Tholome, ce qui a engendré l'exploitation de 626,12 m<sup>3</sup>.

Malheureusement, il n'est pas le seul à impacter les forêts, avec désormais son cousin le Pityokteines sur le sapin pectiné qui a fait son arrivée en 2018 sur nos forêts, notamment avec les étés très secs que nous avons connus. Il est pour sa part responsable du dépérissement et de la mort de 48,69 m<sup>3</sup>.



Régénération naturelle mélangée

Cette mortalité importante ne s'est pas interrompue et les mois de février et mars 2021 particulièrement chauds ont acté le redémarrage précoce des insectes en dormance.

**De fait, des coupes sur les secteurs d'Ambège et Sizon ont été réalisées** ce début d'année pour valoriser des bois de qualité avant qu'ils ne soient tués et dépréciés par l'ips qui occupait déjà la place.

Par ailleurs, toutes ces zones exploitées ne peuvent donc pas rester en l'état. Un diagnostic précis est réalisé par le technicien forestier afin d'évaluer si le peuplement restant est en mesure de se régénérer par lui-même et si la régénération qu'il va proposer est adaptée aux conditions de demain. L'objectif est d'accompagner une régénération naturelle ou d'intervenir artificiellement par plantation.

Il s'avère qu'un volet forestier a été intégré au Plan de relance de l'État, dans le but d'accompagner les forêts sinistrées par ce type de problèmes.



Ips typographe à côté d'un copeau de bois.

Par conséquent, la commune, en partenariat avec le technicien forestier et suite au diagnostic établi, a sollicité les aides du plan de relance pour financer des plantations sur les surfaces les plus impactées par les attaques de pathogènes. Ces plantations sont orientées vers la diversification des essences, par l'introduction d'essences plus méridionales, mélangées à d'autres essences plus habituelles sous nos latitudes.

**Sur les crêtes de Sizon** se verront par exemple plantés des pins de salzman, accompagnés de mélèzes d'Europe, d'érables sycomore ou encore de tilleuls à grandes feuilles pour ne pas toutes les citer. À terme, cette diversité devrait apporter de la résilience à nos forêts qui ont été conduites longtemps de façon monospécifique. Les régénérations naturelles seront gérées dans la même optique de diversification avec éventuellement la plantation de quelques placeaux de plants d'essences absentes du site. Bien entendu, toutes ces espèces sont introduites selon des règles spécifiques et des critères de compatibilité avec le milieu, les « apprentis sorciers » sont exclus !



Plantation après attaque sanitaire

Pour conclure, la forêt, l'un des puits de carbone, souffre et son visage se transforme avec le meilleur accompagnement que l'on puisse lui donner. Les défis d'aujourd'hui et de demain sont élevés mais l'optimisme reste de rigueur, car la nature a horreur du vide, et il nous appartient de l'accompagner dans cette démarche.

Fabien Ravanel  
Technicien forestier territorial à l'ONF

## COMMUNICATION



*Naviguer ensemble à Saint Jean de Tholome, une réalité !*

Notre commune vient de mettre en ligne son nouveau site internet.

Il est le fruit d'un travail amorcé depuis plusieurs mois par le comité participatif communication. Il n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide précieuse de Samuel Torton, un habitant des Syords.

L'arborescence, réfléchie, modifiée bien souvent, révèle 7 parties principales qui mènent à des sous-rubriques.

Vous y trouverez de nombreuses informations utiles sur la vie communale ou les démarches administratives. Il offre notamment un panel des associations et des entreprises de la commune ou des idées d'activités.

Nous voulions un site plus dynamique, ergonomique, simple et pratique. La charte graphique a été proposée par Flore Ancel, une habitante de la Biollaz.

Nous serons attentifs à une information complète et actualisée.

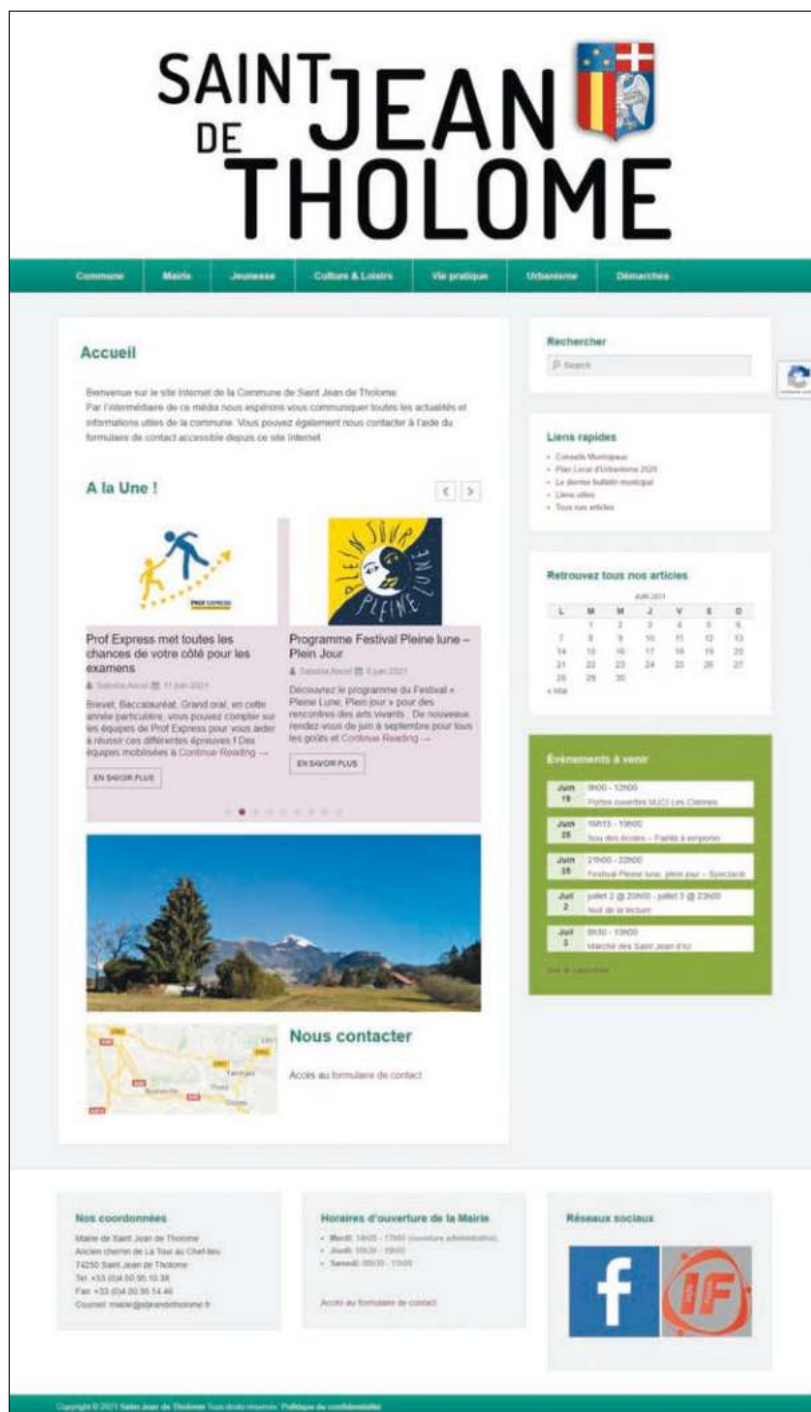
Ce site sera la vitrine de notre commune et viendra compléter les pages des réseaux tels que Facebook et Info-flash qui diffusent une information plus ponctuelle.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et appréciations : la commission communication sera à votre écoute !

**VOICI L'ADRESSE DU SITE : tholome.fr.**

Nous vous souhaitons une belle navigation !

Sandrine Collavet



[www.tholome.fr](http://www.tholome.fr)  
[stjeandetholome](https://www.facebook.com/stjeandetholome)  
 Info-flash à télécharger

Disponible sur  
App Store

Disponible sur  
Google play





## DE NOUVEAUX TARIFS À LA CANTINE

La commission enfance jeunesse et sport s'est ouverte aux habitants qui avaient manifesté leur intérêt pour intégrer le comité consultatif, qui est composé d'une quinzaine de personnes.

Ce dernier s'est réuni à deux reprises: la première rencontre a eu lieu à distance du fait du contexte sanitaire afin de permettre une première prise de contact et de parler projets.

La deuxième rencontre a eu pour principal objet la révision des tarifs de la cantine scolaire.

**En effet, depuis le 1<sup>er</sup> février c'est le prestataire « Mille et Un Repas », dont l'unité de production est basée à la Tour, qui fournit environ 100 repas par jour à notre cantine.** C'est désormais plus de produits locaux et de produits bios dans l'assiette, une politique de réduction des déchets et l'éducation des enfants à moins gaspiller.

Avec le changement de prestataire, le prix du repas facturé à la mairie est passé de 3,05 à 4,01 €, mais le coût réel est plutôt estimé entre 10 et 12 € (charges salariales et frais de fonctionnement compris).

Lors de la révision des tarifs, le comité s'est montré favorable au maintien d'un tarif de repas unique, quel que soit l'âge de l'enfant, et d'un système basé sur des quotients familiaux, permettant d'adapter le prix du repas au revenu des familles. Le nombre et la répartition des tranches ont toutefois été modifiés pour permettre d'absorber l'augmentation du prix des repas et mieux prendre en compte les charges supportées par la commune.

**À la suite de ce travail, le conseil municipal a validé une nouvelle grille tarifaire qui sera appliquée à compter du 2 septembre 2021.**

Tarifs 2021-2022 :

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| Quotient > 2 600 €              | 5,30 € |
| Quotient entre 1 601 et 2 600 € | 4,50 € |
| Quotient entre 1 001 et 1 600 € | 3,60 € |
| Quotient < 1 000 €              | 2,80 € |

Malgré une sensible augmentation des tarifs, ceux-ci restent inférieurs à ceux qui sont appliqués dans les communes voisines, car nous souhaitons que la cantine reste accessible au plus grand nombre.

Sandrine Delorenzi

## SAINT JEAN CHERCHE SON PORTE-DRAPEAU

*Le rôle d'un porte-drapeau consiste à rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et disparus. Aujourd'hui, Saint Jean cherche un porte-drapeau pour remplir cette fonction lors des cérémonies commémoratives. Pourquoi pas vous ?*

### Quelles conditions ?

Il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant.

- Vouloir participer au devoir de mémoire.
- Être en capacité de porter le drapeau de 2,7 kg.
- Porter une tenue vestimentaire irréprochable.

Pour devenir porte-drapeau, déposez votre candidature au secrétariat de la mairie



Saint-Jean-de-Tholome recherche les membres de son futur **comité des fêtes**.

**Intéressés ?  
Faites-vous connaître en mairie !**





## LA MINUTE CITOYENNE

*Parce que nous aimons tous le caractère paisible de notre village et que nous souhaitons le conserver, voici quelques rappels pour vivre en bonne harmonie avec ceux qui vous entourent.*

### BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit, notamment l'utilisation d'outils et de machines sont des motifs récurrents de tensions de voisinage. À Saint-Jean-de-Tholome, aucun arrêté municipal n'ayant été pris concernant les bruits de voisinage, l'arrêté préfectoral 324 DDASS / 2007 du 26 juillet 2007 régit ces pratiques. Il précise notamment que :

- **Article 4 : Les travaux, notamment de bricolage** ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :
  - du lundi au vendredi : 8h00 à 20h00
  - le samedi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00
  - le dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00.
- **Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

### ÉCOBUAGE

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°20121310019 du 10 mai 2012 **interdit sur le département de la Haute Savoie la pratique de l'écobuage et de la destruction par le feu de tous matériaux**. Toute personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende d'un montant maximum de 450 €.

Sabrina Ancel



## AGENDA

### MARCHÉ

- 7 août
- 4 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

### COMMUNE

- 4 septembre : **forum des associations**

### OXALIS

- du 10 au 18 juillet : **camps enfants** 8/12 ans en Bretagne sur l'Île de Groix (rando aquatique nature)
- du 21 au 31 juillet : **camp ados** en Scandinavie (rando et vélo sur les bords de mer)
- 2 octobre : **la Mōlinette 2021**  
18<sup>e</sup> Grimpée pédestre chronométrée du Môle
- 20 novembre 2021 : **OXAfrican** (festival de musique, théâtre au profit de nos projets au Faso) - 30 ans d'OXALIS

### RÉSEAU IDÉLIRE

- 9 septembre : **rencontre avec Douna Loup** (Viuz-en-Sallaz)

### PAYSALP

- 10 juillet : **Du haut de mon arbre** (Mont Vouan)
- 4 septembre : **Sauve qui peut !**  
Tétras et chamois à Môle (Saint Jean)

### LOU SAN DIANNIS

- 21 juillet à 10h30 : **assemblée générale**
- 1<sup>er</sup> septembre : **réunion** à partir de 14h
- 6 octobre : **réunion** à partir de 14h
- 3 novembre : **réunion** à partir de 14h
- 3 et 4 décembre : **marché de Noël**



# ORTHOGRAPHE DU NOM DE LA COMMUNE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 1951

Ne vous a-t-on jamais demandé  
s'il faut écrire

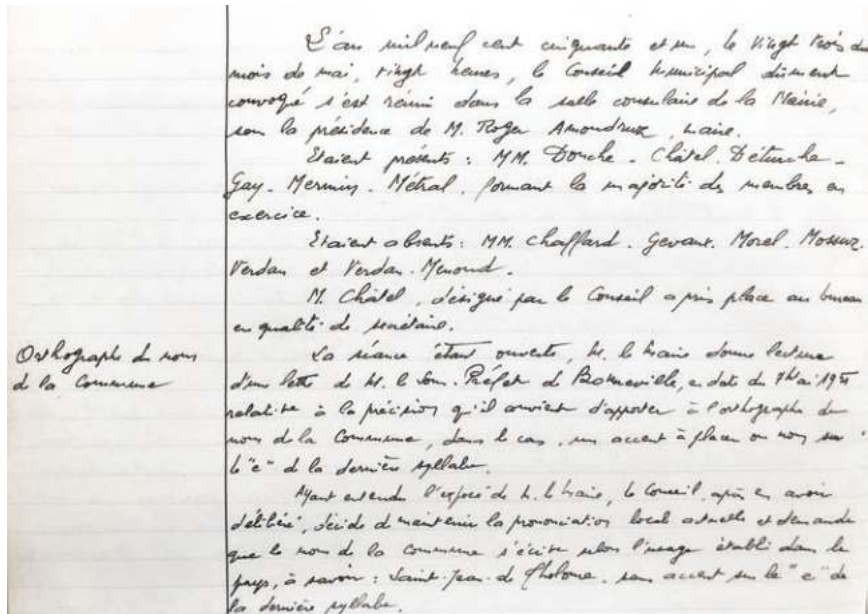
« **Saint-Jean-de-Tholome** » ou  
« **Saint-Jean-de-tholomé** » ?

Voici la réponse officielle, grâce à une  
délibération prise par le conseil municipal en  
1951, sur demande du Sous-Préfet de Bonneville.

« L'an mil neuf cent cinquante et un (1951), le  
vingt-trois du mois de mai, vingt heures, le conseil  
municipal dûment convoqué s'est réuni dans la  
salle consulaire de la mairie, sous la présidence de  
M. Roger AMOUDRUZ, maire.

Étaient présents : MM Châtel, Déturche, Gay, Mermin,  
Métral, formant la majorité des membres en exercice.  
Étaient absents : MM Chaffard, Gevaux, Morel, Mossuz,  
Verdan et Verdan-Menoud. M. Châtel, désigné par le  
conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

La séance étant ouverte, M. Le Maire donne lecture  
d'une lettre de M. Le Sous-Préfet de Bonneville,  
en date du 7 mai 1951 relative à la précision qu'il  
convient d'apporter à l'orthographe du nom de la  
commune, dans le cas, un accent à placer ou non  
sur le « e » de la dernière syllabe.



Ayant entendu l'exposé de M. Le Maire, le conseil, après  
en avoir délibéré, décide de maintenir la prononciation  
locale actuelle et demande que le nom de la commune  
s'écrive selon l'usage établi dans le pays, à savoir :  
**SAINT-JEAN DE THOLOME** sans accent sur le « e » de la  
dernière syllabe. »

Il n'y a désormais plus de doute, vous saurez quoi répondre  
avec certitude la prochaine fois !

Sabrina Ancel

## PORTRAIT D'ASSOCIATION : LOU SAN DIANNIS

Voici une vingtaine d'années que nos sympathiques aînés ont fondé cette  
association afin de pouvoir se retrouver dans diverses activités et ce, tou-  
jours dans la bonne humeur et la convivialité.

Une sortie mensuelle au restaurant, des après-midi récréatives autour de  
jeux de société avec un petit goûter et surtout un temps fort : le marché  
de Noël où ils nous montrent leur implication dans notre village et leur  
créativité.

Malgré cette année blanche, due à la crise sanitaire, durant laquelle cer-  
tains nous ont quittés, nous sommes sûrs, grâce à leur **dynamisme** et leur  
**volonté**, de les retrouver bientôt.

Nous en profitons pour leur souhaiter une bonne continuation !

Alain Doucet





## « SAINT-JEAN-DE-THOLOME... TEL QUE JE L'AI VÉCU. »

*Ce n'est pas tous les jours qu'un habitant de Saint Jean écrit un livre. C'est pourquoi Gabriel Mossuz a rencontré Chantal Pernaudat suite à la sortie de son livre « Saint-Jean-de-Tholome... tel que je l'ai vécu. »*

**G : Pourquoi un livre Chantal ?**

**C :** *N'importe qui est capable d'écrire un livre !*

**G : Pourquoi tous les « capables » ne le font pas ? Pourquoi toi, Chantal, tu as fait ce livre ?**

**C :** *J'aime écrire et je voulais laisser une trace de la vie du St-Jean d'autrefois, pour les jeunes générations et les nouveaux arrivants dans notre village.*



De fait, Chantal nous invite à traverser le siècle dernier à la rencontre des lieux, des traditions, des expressions et de sa vie plus personnelle.

La vie, quasiment exclusivement rurale, était conditionnée par les saisons qui imposaient leur rythme immuable chaque nouvelle année. Chantal nous rappelle, pour chaque saison, les activités exercées par les habitants. On peut citer : pour le printemps, la coupe de l'herbe à la faux ; pour l'été, la moisson récoltée en gerbes qui seront battues plus tard pour obtenir le grain ; pour l'automne, presser la maude à partir des pommes et des poires ; pour l'hiver, tuer le cochon et le « fabriquer », c'est-à-dire le préparer en morceaux pour le saloir et travailler les abats en mets divers.

De nombreuses activités ont disparu et avec elles les métiers auxquels elles se rapportaient : le colporteur, le rétameur (appelé aussi magnin), le coquetier, etc. ...

Le vingtième siècle, peut-être plus que tout autre siècle, a subi son lot de guerres : 1914-1918, 1939-1945, l'Indochine, l'Algérie. Chantal nous rappelle les drames collectifs et les plus personnels. Elle nous décrit aussi comment, au cours de la guerre de 39-45, la solidarité des Tholoméens a permis de sauver une famille traquée par l'occupant.

Écrit dans un style très vivant, le texte est accompagné de nombreuses anecdotes savoureuses et de photos d'époque, qui font de sa lecture un véritable agrément.

Le livre se termine par un fascicule de recettes traditionnelles (c'est normal, on est en France !) et un lexique de langue vernaculaire.

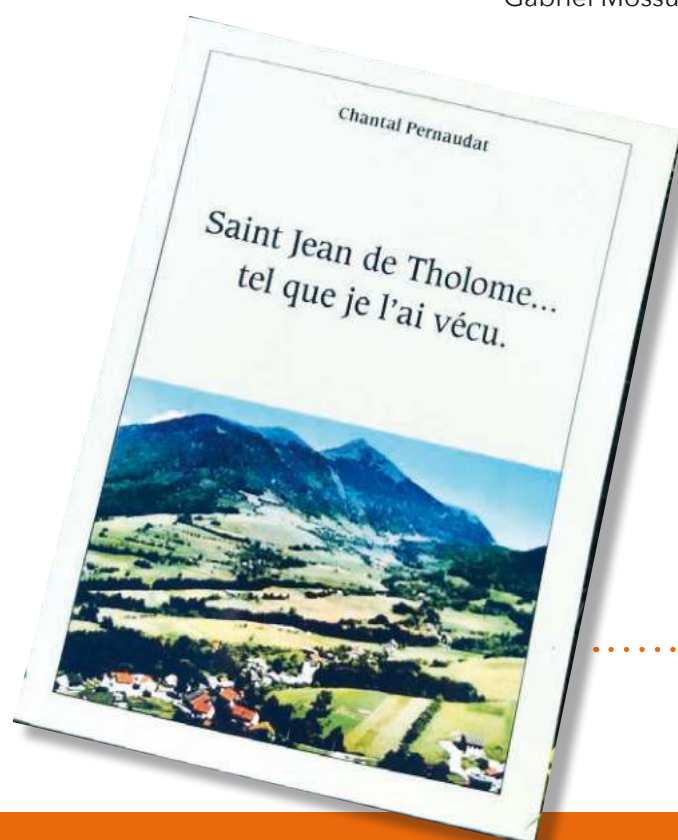
Tiré à 150 exemplaires, et face au succès rencontré, Chantal a dû se résoudre à commander une réimpression de 50 livres. Il est apprécié en premier lieu par les habitants originaires de St Jean et il commence à capter l'attention des nouveaux arrivants.

Et je vous confie un petit secret (que bien sûr vous ne répéterez à personne !), Chantal projette de préparer un nouveau livre sur « La vie actuelle à St Jean », en miroir de son premier ouvrage.

On ne doute pas que sa nouvelle œuvre sera digne de la présente, véritable hymne à l'amour : amour des lieux, amour des gens et de leur geste...

Le livre « Saint-Jean-de-Tholome... tel que je l'ai vécu. », est disponible chez l'auteure, à la bibliothèque municipale et à la mairie de Saint-Jean-de-Tholome.

Gabriel Mossuz





## DES TRAVAUX POUR PLUS DE CONFORT

Depuis le début de l'année scolaire et l'ouverture de la 6<sup>e</sup> classe, divers aménagements ont eu lieu dans l'école.

En tête de liste, **l'aménagement de la salle des maîtres**, afin que l'équipe éducative bénéficie d'un espace dans lequel manger, prendre des temps de pause et faire des réunions en ayant à portée de main tout le nécessaire. Cet espace a été aménagé dans l'une des salles du nouveau bâtiment, la surface n'étant pas suffisante pour aménager une salle de classe permettant d'accueillir plus de 22/23 élèves. Dans cette même salle, un autre espace a été aménagé comme vestiaire afin que les élèves qui occupent la salle de classe adjacente bénéficient de la place nécessaire pour déposer leurs affaires personnelles (chaussures, veste voire combinaisons de ski en hiver).

**L'agrandissement des surfaces couvertes dans la cour** est également en projet afin d'offrir aux enfants la possibilité de jouer en extérieur, même en cas de conditions



météo défavorables. En effet, la surface couverte de la cour ne permet pas, actuellement, de répondre aux besoins des quelques **140 élèves de l'école**.

**Un portail a également été ajouté en bas des escaliers** du nouveau bâtiment afin de sécuriser les déplacements des enfants vers le restaurant scolaire et de limiter les risques de sortie vers le parking.

Enfin, en réponse à une préoccupation des équipes concernant la sécurité et la réactivité en cas d'accident, un réseau de téléphonie fixe a été déployé. Il concerne l'intégralité des bâtiments école-mairie en incluant la bibliothèque et les salles de la Périscol et le restaurant scolaire. Le réseau mobile n'étant pas toujours accessible dans nos bâtiments, cela assure à tous les encadrants d'avoir à portée de main une solution fiable pour contacter les secours et/ou les parents d'un enfant en cas de problème.

Sabrina Ancel



## DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS MALGRÉ UN CONTEXTE PERTURBÉ

*C'est la fin d'une année scolaire bien particulière.*

À partir du CP, les enfants ont dû porter le masque à l'école, fonctionner en groupes de classes à la cantine et dans la cour de récréation.

Cependant, grâce à **l'esprit d'initiative** des enseignantes et au **financement** apporté par l'association du « Sou des écoles », les enfants ont malgré tout pu participer à différentes activités en plein air : ski de fond, raquettes, vélo et, pour clôturer l'année, une excursion d'une journée à la mer de glace très appréciée par nos écoliers, petits et grands.

Grâce à l'initiative de Barbara, une maman créative, les enfants ont pu participer à un atelier de bricolage pour Pâques pendant la pause de midi. Ils ont ainsi décoré des petits œufs en bois, qui ont décoré un petit arbuste devant l'école.

Les enfants accueillent toujours avec beaucoup de plaisir ce type d'animation. Nous espérons avoir la possibilité d'en organiser bien d'autres l'année prochaine en collaboration avec l'équipe d'encadrement, et peut-être d'autres parents inspirés !

Sabrina Ancel et Sandrine Delorenzi



## BAPTISTE, FJELLREV ET MARCHÉ SCANDINAVE

Au mois de janvier, un réalisateur de film documentaire, qui habite à St Jean de Tholome, est venu dans notre école. Il s'appelle Baptiste Déturche. Il est venu présenter son film **FJELLREV** dans toutes les classes. Ce film parlait du **renard polaire qui est menacé**.

Baptiste est allé en Scandinavie pour espérer le trouver, car il est rare de le voir dans son habitat naturel.

À la fin de la projection, nous lui avons posé des questions auxquelles il a répondu avec des explications claires. Nous avons découvert toutes sortes d'animaux qui vivaient en Scandinavie. Puis nous avons écrit une poésie sur le film et son voyage appelée Marché scandinave.

Merci Baptiste, de nous avoir présenté ce film extraordinaire. Tu es un grand aventurier qui nous a donné envie de voyager, de partir à la rencontre des animaux et de les protéger.



À pied vers les pays gelés,  
Partons voir le renard polaire.  
Dans le froid et les terres glacées  
Chercher des terriers, quelle galère !  
Bonjour la pluie, le vent,  
Le soleil de temps en temps.

À pied vers les pays gelés,  
Partons pour la belle aventure.  
Survivre aux montagnes éventées  
Faire le film et son écriture.  
Bonjour les graines, la semoule :  
À manger c'est pas très cool !

À pied vers les pays gelés,  
Observons élans et tétas.  
Découvrir les rennes aux grands bois  
Les impressionnants bœufs musqués.  
Bonjour les lièvres sauvages,  
Le voyage aux ravissants paysages,

À pied vers les pays gelés  
Laissons-nous être surpris  
Et ressentir l'euphorie  
D'avoir vu les renards jouer.

# ON SE RÉGALE CHEZ NOS COMMERÇANTS AMBULANTS

*D'avril à décembre, la vie de Saint Jean est rythmée par le marché des artisans, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois. Mais saviez-vous que d'autres commerçants sont présents sur notre commune très régulièrement ? Grâce à ces commerçants itinérants, nous pouvons nous régaler toute l'année.*

## FRANCESCO PIZZA

Chaque lundi, dès 16h, une drôle de camionnette s'installe devant le poids public, au chef-lieu. C'est Francesco pizza, qui vient vous régaler avec ses créations réalisées à partir de produits frais. Été comme hiver, il est présent pour embellir ce premier jour de semaine avec ses recettes originales. Devant son four à bois, notre pizzaiolo jongle avec le sourire entre ses ingrédients, son téléphone et ses clients **jusqu'à 21h**. Attention, les quantités sont limitées, alors pour être sûr d'être servi, mieux vaut commander tôt en téléphonant dès **17h30** au **07 84 56 25 01**.



### EN SAVOIR +

Chaque lundi de 16h à 21h  
Tél. : 07 84 56 25 01



## FABRICE GARNIER, FROMAGER

Tous les 15 jours, le lundi, Fabrice Garnier arpente la commune avec son camion bleu chargé de bons fromages. Sur demande, il s'arrête devant chez vous. Il vous prévient d'un coup de klaxon et vous accueille toujours avec le sourire et la bonne humeur. Une commande spéciale ? Avec un petit coup de téléphone quelques jours avant, vous pourrez être sûr d'avoir le fromage dont vous avez besoin.

Pour savoir s'il passe près de chez vous ou s'il peut vous ajouter à son parcours, contactez-le au **06 70 21 55 91**.

### EN SAVOIR +

Tous les 15 jours le lundi  
Tél. : 06 70 21 55 91

## LES DOIGTS SUCRÉS, PÂTISSERIE TRAITEUR

Qui n'aime pas se faire plaisir le dimanche, avec des viennoiseries pour le petit-déjeuner ou des pâtisseries pour le dessert ? Depuis quelques mois, nos pâtisseries Tholoméens Jenny et Bertrand, vous retrouvent chaque dimanche de **8h30 à 13h00** devant le poids public, pour vous régaler de tous ces produits qu'ils savent si bien faire, sucrés ou salés. Alors avant de partir pour une marche sous le soleil du Môle ou pour un repas en famille, un petit arrêt au stand gourmand s'impose !

### UNE COMMANDE PARTICULIÈRE

Tél. 07 85 64 53 41

Mail : [contact@lesdoigtssucres.com](mailto:contact@lesdoigtssucres.com)



Sabrina Ancel

## CAP SUR L'AUBERGE DU MÔLE ET SES BEIGNETS DE POMME DE TERRE

Depuis le 19 mai, les restaurateurs ont enfin pu retrouver leurs clients. À l'Auberge du Môle, Thomas et Christine sont ravis de pouvoir reprendre leur activité et retrouver l'effervescence d'un service, même s'ils doivent pour l'instant se contenter de la terrasse. Rencontre avec l'équipe de l'Auberge du Môle.

### DES DÉBUTS DIFFICILES

Après de longs travaux, l'Auberge du Môle a enfin pu ouvrir ses portes au mois de février 2020, pour le plus grand plaisir de tous les promeneurs qui viennent découvrir notre belle montagne. Mais à peine ont-ils ouvert, que la Covid-19 et le premier confinement vient leur couper l'herbe sous le pied.



Avec une réouverture pour l'été, le restaurant affiche presque toujours complet, les beignets de pomme de terre se faisant rapidement une réputation bien au-delà de la commune. Les clients viennent, reviennent et en parlent autour d'eux jusqu'en octobre, où le restaurant est à nouveau contraint de fermer pour une durée indéterminée. Mais les clients n'ont pas oublié, et depuis le 19 mai, les services en terrasse sont bien remplis, du mardi au dimanche.

### UNE PASSION DU TRAVAIL BIEN FAIT

À l'Auberge du Môle, on se fournit presque exclusivement en **produits frais et locaux**. Les beignets de pommes de terre, produit phare de la carte, sont faits de A à Z par le chef, puis servis avec divers accompagnements choisis pour leur qualité.

En arrivant au dessert, vous ne pourrez qu'apprécier les desserts faits maison par Christine, selon l'inspiration et les produits du moment. Fondant au chocolat, pavlova ou encore tarte aux fruits, elle a toujours une nouvelle gourmandise à vous proposer pour achever votre repas.

En plus de la qualité du repas, le cadre est un atout majeur de l'Auberge du Môle. La vue y est belle et l'ambiance conviviale. Vous serez servi par Christine, ou par un ou une jeune du village, venu en renfort pour les services plus chargés.



**L'info en plus :** une étude est en cours concernant l'installation de toilettes publics à destination des randonneurs sur le parking. Dans cette attente, la mairie rappelle que les toilettes du restaurant sont exclusivement réservées à la clientèle. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Sabrina Ancel

- 🕒 du mardi au dimanche, dès 8h pour le café et une collation matinale
- Grande carte :  
du mardi au dimanche 12h - 14h et 19h30 - 01h (sauf le dimanche)
- Petite carte : du mardi au dimanche 14h - 16h30

**Pensez à réserver !**

- ✉ contact@aubergedumole.fr
- ☎ 04 50 31 55 69 - 07 57 06 33 47
- 🌐 www.aubergedumole.fr

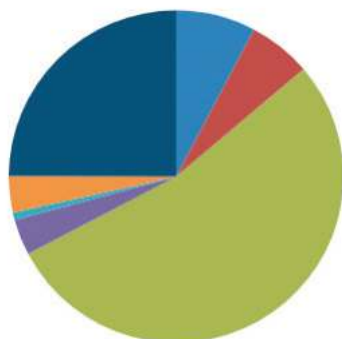


# PREMIER BUDGET DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quelques semaines après la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, le premier budget du nouveau mandat 2020-2026 a été voté le 15 mars dernier en séance du conseil communautaire. Symbole des orientations politiques de l'intercommunalité, ce budget s'oriente vers les services à la population comme les services de petite enfance, les services liés aux ordures ménagères, la culture et l'environnement, et vers l'investissement avec une enveloppe de 4,3 millions d'euros.

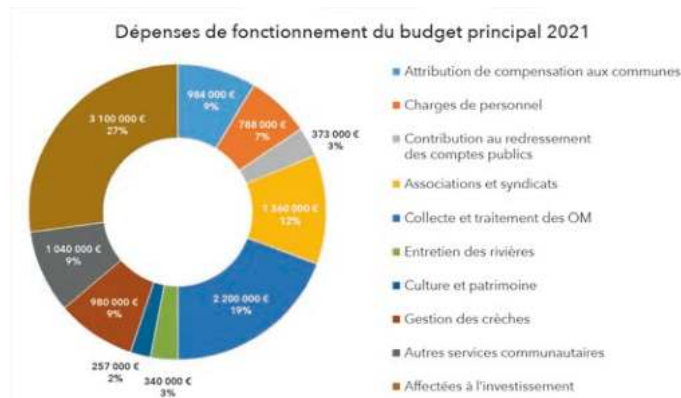
## Un budget principal de fonctionnement à 11,423 millions d'euros.

Au-delà du report de résultat antérieur de 2,9 millions d'euros, les recettes de fonctionnement proviennent principalement des taxes et impôts pour 6,1 millions d'euros, malgré la disparition de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. L'intercommunalité peut également compter sur le soutien de l'État avec une dotation de 880 000 €, celui de la caisse d'Allocations Familiales pour 404 000 € et celui des collectivités locales comme le département et la région pour 695 000 €. Enfin, elle perçoit des recettes issues de la vente du tri sélectif et des loyers de ses immeubles pour 402 000 €.



Recettes de fonctionnement  
du Budget Principal 2021

Les dépenses de fonctionnement servent à faire fonctionner les services à la population comme la collecte et le traitement des ordures ménagères pour 2,2 millions d'euros, la gestion des 5 crèches pour 0,98 million d'euros, l'entretien des rivières pour 340 000 € ou le soutien à la culture et au patrimoine (bibliothèques, école de musique, PAYSALP, programmation culturelle) pour 257 000 €. Les dépenses votées concernent également les charges de personnel pour 788 000 €, la contribution au redressement des comptes publics pour 378 000 € et un reversement aux communes de 0,98 million d'euros. L'intercommunalité soutient des associations et des syndicats à hauteur de 1,36 million d'euros. Les élus ont également voté 1,04 million d'euros affectés aux autres services communautaires comme le social, l'environnement, l'agriculture ou encore l'entretien des bâtiments ou le remboursement des intérêts d'emprunt. Enfin, 3,1 millions d'euros sont affectés à des dépenses d'investissement dont 2,6 millions pour le budget principal.



## Un budget principal d'investissement à 5,016 millions d'euros.

En Investissement, la CC4R consacre près de 4,5 millions au développement des équipements sur le territoire dont elle a la charge comme la réhabilitation des terrains de football ou les déchetteries intercommunales.

Les autres projets se répartissent entre la politique environnementale (préservation et valorisation de nos espaces naturels sensibles ENS, aménagement du Lac du Môle), la politique de déchets (déploiement des points de tri sélectif), la culture (équipement des bibliothèques, préservation du patrimoine culturel), la petite enfance (travaux d'aménagement dans les crèches) ou encore les gens du voyage (aménagement d'aires d'accueil).

Une part du budget d'investissement est consacrée à des subventions d'équipements et au remboursement du capital de la dette.

## Un budget annexe dédié au développement économique des Zones d'Activités.

Les élus ont voté la somme de 1,708 million d'euros au développement des ZAE (Zones Activités Économiques) intercommunales comme la fin des travaux de réalisation de la zone des Tattes sur Peillonex et Viuz-en-Sallaz ou l'extension de la zone du Taney sur la Tour. Une nouvelle zone d'activité sera créée sur Mégevette au lieu-dit La Place afin de permettre à 3 entreprises de se développer sur le territoire.

## CULTURE

## PLEINE LUNE -PLEIN JOUR- FESTIVAL DES ARTS VIVANTS - ÉTÉ 2021

Depuis 4 ans la Communauté de communes des 4 Rivières organise un festival d'été « Pleine lune » avec des rencontres d'art et de culture, en musique, théâtre et conte où le public « La tête dans les étoiles » partage des soirées d'été dans des lieux d'exception.

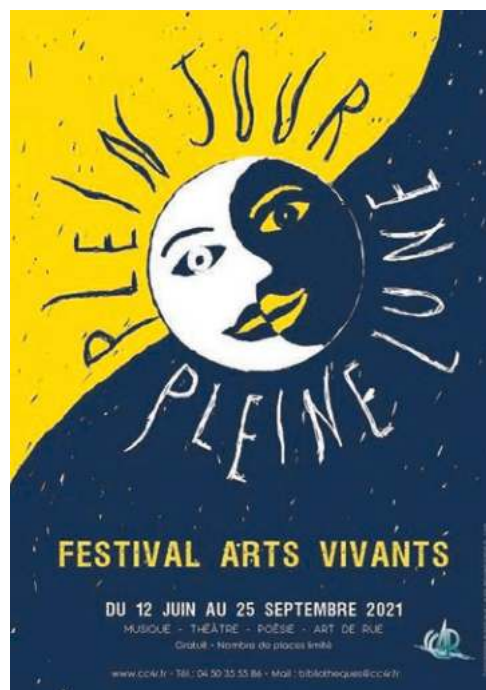
**Cette année encore des artistes talentueux seront accueillis sur le territoire :**

- un spectacle de théâtre avec le comédien Pierre Desvigne qui « donnera vie » aux ruines du château de Faucigny, le 25 juin,
- une soirée au bord du lac avec un jeune slameur, rappeur Lombre, pour mettre en avant la lumière du noir suivi d'un spectacle magique de formes poétiques qui évoluent de la Cie des Quidams le 24 juillet,
- une soirée spectacle clownesque avec un comédien qui tente de réaliser des portraits du public avec la Cie Lucamoras au cœur du village de Mégevette le 22 août,
- une soirée exceptionnelle de musique baroque et contemporaine avec le célèbre joueur de serpent Michel Godard accompagné par Ihab Radwan, compositeur et joueur de Oud égyptien dans les jardins du prieuré de Peillonnet le 21 septembre.

**Pour retrouver enfin le monde des artistes et tisser des liens avec les habitants, les élus ont décidé d'enrichir cette offre en créant le festival « plein jour » : Des rencontres d'arts vivants, décalées dans des lieux insolites tel est le nouveau projet « Plein jour » qui viendra renforcer le festival pleine lune.**

#### DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE JUIN À SEPTEMBRE :

- la rencontre avec Maram Al-Masri, poète franco-syrienne sur le marché de Fillinges le 12 juin,
- un concert de chanson pour enfants avec le célèbre Steeve Waring qui fête ses 50 ans de scène sous la Grenette de Ville-en-Sallaz le 28 juillet,
- un spectacle de philo ambulante sur la caverne de Platon avec le philosophe bonimenteur Alain Guyard à la grotte « La grande gueule » du mont Vouan le 4 septembre,
- une conférence tourneboulée sur le conte à la ferme Coloquinte de Marcellaz et une balade contée sur le Môle avec la conteuse Gigi Bigot les 24 et 25 septembre.



Autant de curiosités artistiques pour tous les goûts et tous les âges en plein air dans des lieux insolites pour revisiter votre territoire comme vous ne l'avez jamais vu et se retrouver enfin en toute convivialité dans le respect des consignes du moment.

Pour ne pas oublier celles et ceux qui ne peuvent se déplacer, un comédien se rendra aussi dans le jardin de l'hôpital Dufresne-Sommelier de la Tour pour un spectacle privé à l'attention des personnes hospitalisées.

Sur le territoire des 4 rivières, la culture ne meurt pas, elle se réinventera, cet été pour retrouver un art de vivre qui nous a tant manqué, de partager des mots, des émotions, la magie de lieux et des trouvailles artistiques.

Laissons-nous surprendre par ces moments de grâce, ces parenthèses poétiques dans un esprit de fête. Ensemble, pour réenchanter notre monde !



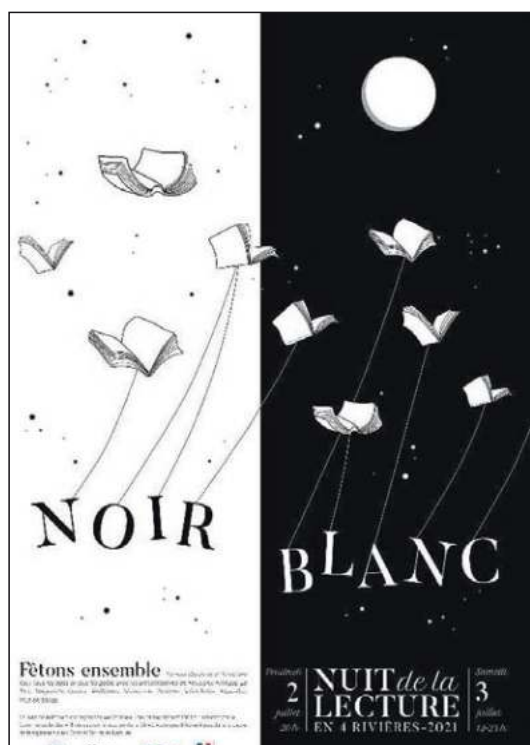


### « Nuit de la lecture » du samedi 3 juillet orga- nisée par le réseau IDE- LIRE.

Les bibliothèques du ré-  
seau idélire ont su s'adap-  
ter au contexte épidé-  
mique en proposant des  
services « de prêt à em-  
porter », des ateliers en ligne et ensuite en accueillant

le public dans le plus grand respect des consignes du moment.

La traditionnelle « Nuit de la lecture 2021 » qui rassemble les équipes des 10 bibliothèques du territoire a été reportée au 3 juillet dans la salle des fêtes de Faucigny (dans la salle et en plein air) et proposera de fêter le livre et la lecture sur le thème du « Noir et Blanc ».



Un programme original proposé aux habitants qui démarrera le vendredi soir par une rencontre sur le livre et les tout-petits avec Yvonne Chenouf, spécialiste de la littérature jeunesse. Tout au long de la journée du samedi seront proposés des rencontres avec les auteurs, des lectures, des spectacles, des contes et concerts dessinés pour tous les âges.

Ce sera l'occasion de découvrir des livres et des auteurs en dédicace et des sélections de livres d'artistes contemporains qui se sont essayés au noir et blanc (BD, albums, romans, documentaires) sur le stand de la librairie Colibri.

### Quelque temps forts de la journée :

- un concert dessiné avec Tom Tirabosco auteur genevois de BD et Michel Tirabosco musicien flûte de pan pour un dialogue inédit entre 2 artistes qui croisent leurs arts respectifs et nous invitent à une expérience sensorielle d'exception,
- le spectacle « chat blanc / chat noir » de la Cie La baraque à plume : une adaptation de l'album de Claire Garralon Ed. Mémo pour les tout-petits dès 6 mois,
- la projection du livre/partition « Play it by ear » présenté par son auteur Benoît Jacques, avec une lecture musicale loufoque des élèves de l'école de musique intercommunale,
- la poète Caroline Boidé et l'illustratrice Christine Destours croiseront leurs regards pour témoigner de leur résidence et des rencontres par des ateliers animés sur le territoire. Venez les écouter nous raconter cette aventure poétique et humaine,
- l'atelier participatif de typographie avec l'auteur, illustrateur Benoît Jacques,
- un planétarium géant à visiter pour découvrir une nuit en plein jour et son ciel étoilé,
- des ateliers animés par les acteurs associatifs locaux (création de flipbook avec Paysalp, Lectures transat avec Lire et Faire lire, la buvette petite restauration de l'office du tourisme...), la librairie Colibri et la ludothèque Monts et Merveilles,
- en soirée : spectacle « Tutti Santi » Contes d'ombres et de lumières pour les adultes avec le conteur Luigi Rignanesi de la Cie D'A...,
- et pour terminer la soirée, Caroline Boidé nous offrira la lecture sous les étoiles de son dernier recueil de poèmes « Une femme en crue » sur le thème du désir.



Retrouvez toutes les infos et les conditions de participation sur le site du réseau Idélire :

<https://bibliotheque.cc4r.fr/>

## PETITE ENFANCE

**LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE EN MARS 2021**  
dynamique malgré les conditions sanitaires contraignantes

En cette période de confinement ou semi-confinement la communauté de communes a souhaité proposer un élan de festivité à distance et pourtant solidaire, sous le thème de « drôles d'histoires » ! 13 acteurs collectifs ou individuels du territoire ont répondu à l'appel d'une des actions de cette semaine, « la grande lessive ».



La Petite enfance, mais pas que... des périscolaires également ont souhaité participer ! 5 crèches du territoire : Bibliothèque et école maternelle de Fillinges, Assistantes Maternelles de la Tour et de Saint-Jeoire, Périscolaires de Peillonex et de Saint-Jeoire, Association « A Petits Pas », Musique en 4 Rivières.

Théâtre, dessins, marionnettes, chants, contes, promenades, musique, expositions et mille choses incroyables se sont étendues un instant ! Un magnifique résultat en photo et en musique grâce aux enfants, de drôles d'histoires en jardins suspendus vous attend le site [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr) - volet enfance. Vivement l'année prochaine pour d'autres aventures !!



Pour toutes informations concernant les Assistant(e)s Maternel(le)s ou la recherche de mode d'accueil sur le territoire, vous pouvez contacter le service Petite Enfance.



📍 Communauté de communes des 4 rivières - 28, chemin de la Ferme Sallet - Fillinges

✓ Mijo ROTURIER  
07 72 07 64 68 - 04 50 31 68 10

✉ [petite-enfance@cc4r.fr](mailto:petite-enfance@cc4r.fr)

Découvrez enfin **LA NOUVELLE BROCHURE**  
« **PETITE ENFANCE** en 4 Rivières »,  
dans les mairies et  
sur le site  
[www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr)  
onglet enfance.



# LES ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES : LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

*Trier et recycler, c'est très bien. Mais attention, car certains déchets plastiques ne se trient pas. Cette erreur de tri entraîne des surcoûts aux citoyens. Pour résoudre ce problème, la communauté de communes travaille à une simplification du geste de tri.*



Il est couramment constaté la présence de plastiques non recyclables dans les containers situés sur le territoire.

**Voici une liste de plusieurs erreurs à ne pas commettre.**

- **Les sacs en plastique**: sacs d'emballages pour les aliments, sacs de transports,
- **Les barquettes alimentaires**: barquettes de conservation de la nourriture, avec couvercle, certaines pouvant aller au micro-ondes,
- **Les films plastiques**: emballage des packs de bouteilles d'eau ou des rouleaux de papier-toilette,
- **Les plastiques « aluminisés »**: paquets de café, gourdes de compote et autres sacs de chips,
- **Le papier alimentaire**: Le papier alimentaire qui emballe la viande, la charcuterie ou les fromages achetés à la coupe.

Dans les conditions actuelles, les déchets listés ci-dessus ne se trient pas. Les causes sont nombreuses: trop petit ou trop léger, trop fin et fragile, technologie non adaptée ou plastique mélangé avec d'autres matières.

Lorsqu'ils sont jetés dans le bac de tri, ils devront passer sur une chaîne de tri pour être retirés. Ils finiront ensuite leur vie comme « refus de tri » destiné à l'incinération, tout en ayant engendré un bilan carbone élevé avec des coûts de transport et de traitement supplémentaires.

## Extension des consignes de tri à tous les plastiques d'emballage.

Pour remédier à cette problématique, les élus communaux s'engagent dans une stratégie de simplification des consignes de tri en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages en plastique au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter), la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire français. Les centres de tri devront être modernisés et tous les Français pourront mettre l'ensemble des emballages plastiques au tri sélectif.

En premier lieu, l'extension va aider à lever le doute au moment de trier les emballages. Plus de questions à se poser pour trier les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc.

En second lieu, l'extension va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons, en permettant aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter des processus et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.

## Pour quel résultat ?

Dans les territoires qui ont mis en place l'extension des consignes de tri, il y a 4 kg d'emballages supplémentaires par habitant triés. À l'échelle du territoire de la Communauté de Communes, cela peut représenter jusqu'à **78,5 tonnes supplémentaires de déchets recyclables**, sur un total de 174,68 tonnes de plastiques triés en 2020.

## UN PETIT NOUVEAU : LE MASQUE À USAGE UNIQUE



Les masques usagés ne sont pas recyclables et doivent impérativement être mis dans un sac fermé puis dans votre bac gris. Il faut aussi penser à la sécurité sanitaire des personnes qui travaillent sur les chaînes de tri.



## PRATIQUES

### Mairie

Le conseil municipal se tient le premier mardi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 00 et les vendredis et samedis de 8 h 30 à 11 h 30.

#### ⌚ Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14 h 00 - 17 h 00
- Jeudi : 16 h 30 - 19 h 00
- Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

#### 📍 Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome

☎ 04 50 95 10 38 📠 04 50 95 14 46

✉ mairie@stjeandetholome.fr • 🌐 www.tholome.fr

### Bibliothèque

#### ⌚ Heures d'ouverture :

- Lundi : 16 h 00 - 18 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr



### Architecte conseil

📍 consultable aux bureaux de la CC4R. Prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la CC4R.

### Assistante Sociale

📍 immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »), à Saint-Jeoire.

⌚ Mardi matin et vendredi matin.

☎ 04 50 35 99 17 - sur rendez-vous.



### ADMR du Môle

📍 73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 99 17

✉ accueil.lemole@fed74admr.org

### CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

📍 Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

📍 Bureaux : 28, chemin de la ferme Saillet - 74250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95 📠 04 50 31 68 12

🌐 www.cc4r.fr

### Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **0810333074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

### Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

☎ 04 50 95 71 63

☎ Astreinte eau : 07 88 40 92 24

☎ Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

🌐 www.s-rb.fr

## DÉCHETTERIES DES QUATRE RIVIÈRES (SITES DE SAINT-JEOIRE ET FILLINGES)

### ÉTÉ

DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 NOVEMBRE

|          |                                       |
|----------|---------------------------------------|
| Lundi    | 13 h 00 - 18 h 50                     |
| Mardi    | Fermée                                |
| Mercredi | 13 h 00 - 18 h 50                     |
| Jeudi    | 13 h 00 - 18 h 50                     |
| Vendredi | 9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50* |
| Samedi   | 9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50* |
| Dimanche | Fermée                                |

### HIVER

DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 29 FÉVRIER

|          |                                       |
|----------|---------------------------------------|
| Lundi    | 13 h 00 - 16 h 20                     |
| Mardi    | Fermée                                |
| Mercredi | 13 h 00 - 16 h 20                     |
| Jeudi    | 13 h 00 - 16 h 20                     |
| Vendredi | 9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20* |
| Samedi   | 9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20* |
| Dimanche | Fermée                                |

\* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15 h 00 le vendredi jusqu'au samedi inclus.

**Déchetterie fermée les mardis, dimanches et jours fériés.**

